

# Les sépultures des Neufchâtel-Bourgogne, miroirs des aspirations lignagères.

Vianney Muller

► **To cite this version:**

Vianney Muller. Les sépultures des Neufchâtel-Bourgogne, miroirs des aspirations lignagères.. Le Pays lorrain, Le Pays lorrain, 2011, 92, pp.64-66. halshs-00591153

**HAL Id: halshs-00591153**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00591153>**

Submitted on 23 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Pays Lorrain



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA LORRAINE & DU MUSÉE LORRAIN

108<sup>e</sup> ANNÉE, VOL. 92  
MARS 2011

1

## Les sépultures des Neufchâtel-Bourgogne, miroirs des aspirations lignagères

En 1819, le préfet du département de la Meurthe demande, par l'intermédiaire de son homologue vosgien, le rapatriement des sépultures situées au prieuré de Belval (Vosges) dans la chapelle ducale des Cordeliers à Nancy, nécropole des princes lorrains. En dépit de l'attribution exacte, à l'époque, de M. Gérardin<sup>1</sup>, alors maire de Neufchâteau, le tombeau de « hault et puissant seigneur monseigneur Thiébaud de Neuf » connaît des identifications variables pendant près d'un siècle, assimilé d'abord à Thiébaud I<sup>er</sup> de Lorraine (ca.1191-1220), puis à plusieurs seigneurs de Neufchâtel-Bourgogne

Ironie de l'histoire, cette confusion entre prince lorrain et haut seigneur bourguignon a permis de conserver à Nancy, dans le sanctuaire des ducs de Lorraine, le seul monument funéraire de cette famille, farou-



Gisant de Thiebaut X de Neufchâtel (1438-1462) provenant du prieuré de Belval (Vosges)  
Musée Lorrain

chement opposée, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, aux ducs Jean de Calabre, Nicolas de Lorraine et René II

Ce gisant en calcaire, dont le socle n'est pas décoré, présente, en haut relief, un homme vêtu d'une armure et d'un haubert de mailles, recouvert d'une chemise. Couché, mains jointes, sa tête nue repose sur un coussin orné de deux motifs végétaux. À son côté gauche sont posés un gantelet et un fragment de fourreau d'épée au décor incisé. Les pieds et les doigts du personnage, réalisés en ronde bosse, sont manquants ; une restauration grossière marque le nez, ainsi que, dans une moindre mesure, une partie des mains et des jambes. La table sur laquelle repose ce chevalier est ornée, à sa gauche, de la légende mentionnée au premier paragraphe. Les extrémités basse et haute du monument sont détruites et la titulature s'en trouve tronquée.

L'identification de Thiébaud X de Neufchâtel (1438-1462) est couramment admise. Par son testament, le maréchal de Bourgogne, son père, éclaire cette question en fondant une messe à Belval « pour le salut des

âmes des comtes de Vaudémont et de Thiébaud de Neufchâtel jadis seigneur d'Héricourt et capitaine général de Bourgogne, mon très chier et bien aymé fils »<sup>2</sup>. Seul membre de ce lignage enterré dans ce prieuré, son tombeau invite à s'interroger sur les raisons de ce choix et plus largement, sur la politique funéraire des Neufchâtel.

Abstraction faite du cas des femmes de ce lignage, généralement inhumées avec leur époux, et des religieux, souvent enterrés en leur église, les seigneurs de Neufchâtel ont élu six lieux de sépulture en France<sup>3</sup>. La compréhension de ce choix qui sous-tendent chacune de ces inhumations est à l'origine de cet article et reprend, pour partie, un chapitre de notre thèse en cours<sup>4</sup>.

### L'abbaye de Lieucroissant

Le premier lieu, par la chronologie et le nombre de dépouilles, est l'abbaye cistercienne de Lieucroissant, située à deux kilomètres au nord de l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs), châtellenie importante dans les possessions

familiales. Parmi les vingt-cinq hommes non ecclésiastiques recensés, douze au moins y reposent, montrant que cette église est devenue une véritable nécropole dynastique, d'autant plus que les six premiers chefs de la Maison de Neufchâtel y sont tous ensevelis.

Les raisons de ce choix n'ont guère été discutées, la proximité de cette abbaye avec l'Isle-sur-le-Doubs en ayant fait une évidence. Toutefois, il nous semble que d'autres éléments en font un site privilégié vis-à-vis d'autres monastères. De potentielles origines communes méritent ainsi d'être évoquées. Fromond de Dramelay (av.1171-1213), seigneur de Neufchâtel, père de Thiébaud I<sup>er</sup> (ca.1210-1268), effectue avec son frère plusieurs donations à cette abbaye, une trentaine d'années après sa fondation en 1134<sup>5</sup>. En outre, le premier abbé appartient au lignage de Rougemont, qui figure dans l'ascendance et les alliances des Neufchâtel ; il est d'ailleurs probable que la mère de Thiébaud soit une Rougemont, ce qui justifie l'apparition de ce prénom au sein de ce rameau des Dramelay. Enfin, vingt-six ans après la mort

1. Cette correspondance est reproduite dans le dossier de cette œuvre à la documentation du Musée Lorrain.

2. Jacques Debry, *Châtel-sur-Moselle. Sauvegarde de la forteresse des sires de Neufchâtel*, Association du Vieux Châtel, Nomexy, 1975, V.49.

3. Il faut y ajouter trois cas particuliers, ceux de Thiébaud VII, décédé à la bataille de Nicopolis et de Jean de Neufchâtel-Montaigu, mort au cours d'un voyage en Terre Sainte, dont les sépultures sont inconnues mais présumées outre-mer. Enfin, Claude de Neufchâtel est inhumé au Luxembourg, dans ses possessions.

4. Vianney Muller, *Le lignage de Neufchâtel et son patrimoine fortifié : étude d'un réseau seigneurial entre Suisse et Flandres (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, thèse en cours, Université Nancy 2.

5. Henri de Faget de Casteljau, « Lignées féodales comtoises (lignages de Montfaucon, Neufchâtel, Rougemont) », *Actes du 99<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974, Section de philologie et histoire avant 1610*, C.T.H.S., Paris, 1977, t. II, p. 13.

de Thiébaud I<sup>er</sup>, la garde de l'abbaye est confiée à son héritier Thiébaud III, qui y élit également sa sépulture en 1304. A sa suite, tous les seigneurs de Neufchâtel s'y font enterrer jusqu'au premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. L'évocation dynastique est donc forte à Lieucroissant et le fait d'opter pour un autre lieu de repos n'est sans doute pas le fruit d'un choix personnel, mais bien le reflet d'aspirations lignagères.

## Faverney et Besançon

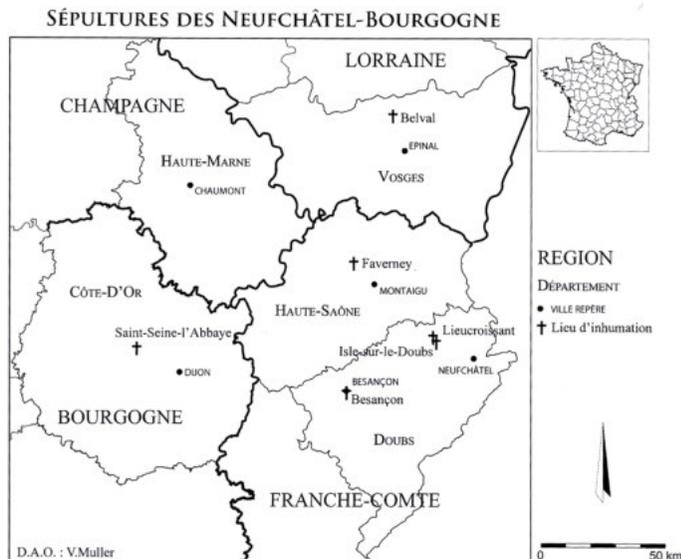
Les premiers changements interviennent vers 1430, au sein de la branche cadette d'abord, de l'aînée ensuite. Jean I<sup>er</sup> de Neufchâtel-Montaigu (ca. 1378-1433) inaugure cette tendance par son testament de 1432, qui précise : « Je eslis la sépulture de mon corps en l'église du monastère de Notre Dame de Faverney, à plus près que mectre se pourra de la sépulture de feu Jehan de Bourgoigne, jadis mon oncle »<sup>6</sup>. L'objectif est clair : s'ancrer dans la continuité de Jean de Bourgoigne (ca. 1340-1373), dont il a hérité de nombreuses seigneuries en Haute-Saône à condition de relever le nom et les armes de cette famille. Jean dote la branche cadette de Montaigu d'une identité autonome, synthétisant les apports des Neufchâtel et des Bourgoigne et adopte des armoiries écartelées, aux 1 et 4 : de gueules à la bande d'argent (Neufchâtel) ; aux 2 et 3 : de gueules à l'aigle éployé d'argent (Bourgoigne). Sa mort au cours d'un voyage en Terre sainte ne permet toutefois pas l'exécution de cette clause.

Il apparaît logique que son héritier, Jean II (ca. 1418-1489), porte également son choix sur Faverney (Haute Saône), et pourtant il est enseveli dans l'église des Jacobins de Besançon<sup>7</sup>, située sur les rives du Doubs, rue Rivotte. Il ne faut pas

voir son choix initial puisqu'en 1479, après le décès de son épouse Marguerite de Castro, la mise en terre de celle-ci se fait à Faverney. La situation évolue rapidement et, à la suite de la conquête de la Franche-Comté par Louis XI, Jean II entre au service du roi de France. Ce ralliement coûte cher à la branche cadette de Neufchâtel-Montaigu et provoque son expulsion de la Toison d'Or dès 1481. Jean II, âgé, vit dès lors plus ou moins retiré dans son château de Vuillafans-le-Viel (Doubs), ce qui explique qu'en dépit d'une brillante carrière, il opte pour un enterrement modeste sous une simple plaque tombale dans l'église d'un ordre mendiant<sup>8</sup>. Son fils, Jean III, mort accidentellement par noyade au château de Lamargelle en 1510, fut d'abord inhumé dans l'abbaye voisine de Saint-Seine, puis son corps fut rapatrié auprès de son père dans l'église des Jacobins. Il avait, tout comme son frère Fernand, renoué avec le parti de Maximilien, héritier légitime du comté de Bourgoigne. Fernand réside souvent à Amance, à quelques kilomètres de Faverney, qu'il pourvoit de nouvelles fortifications. Sa seconde épouse, Claude de Vergy, décédée en 1512, est inhumée dans le monastère de la ville, non loin de Jean de Bourgoigne. Quelques années plus tard, Fernand, héritier de la Maison de Neufchâtel, y repose à son tour, signe d'une *memoria* dynastique vivace dans cette branche de Neufchâtel-Montaigu.

## L'Isle-sur-le-Doubs

En parallèle à l'établissement d'une nécropole indépendante par les seigneurs de Montaigu, la branche aînée de Neufchâtel opère aussi plusieurs changements dans sa politique funéraire, révélateurs d'une modifica-



tion du discours dynastique. Thiébaud VIII (ca. 1387-1459) est l'instigateur de ces évolutions et les dernières volontés de son épouse, Agnès de Montfaucon-Montbéliard, en témoignent. Par son testament, établi en 1430, elle indique son désir d'être inhumée à Lieucroissant et fonde une messe en la chapelle de l'Isle-sur-le-Doubs. Dans un codicille du lendemain, réalisé en présence de son époux, elle modifie cependant ses dernières volontés et opte pour une inhumation en l'église de la Vraie-Croix, à l'Isle-sur-le-Doubs, où elle souhaite reposer « devant le grand autel comme il plaira à son mari de faire »<sup>9</sup>. Le testament de Thiébaud VIII confirme cette logique puisqu'il accompagne son épouse dans la chapelle seigneuriale de l'église paroissiale. Est-ce là une réaction conjoncturelle ? Aucun désaccord avec les religieux de Lieucroissant n'est connu à cette période et il s'agit plutôt, selon nous, du souhait de Thiébaud VIII de confirmer le rôle croissant de l'Isle-sur-le-Doubs et de préparer l'émergence potentielle d'une troisième branche familiale. En effet, outre Thiébaud IX, futur maréchal de

Bourgoigne, et Jean II de Neufchâtel-Montaigu, son second mariage avec Guillemette de Vienne lui apporte un troisième garçon. Antoine reçoit la seigneurie de l'Isle-sur-le-Doubs et quelques terres comtoises, tandis que Thiébaud IX hérite essentiellement des terres lorraines et champenoises, auxquelles s'ajoute la seigneurie de Neufchâtel (et des terres dépendantes), inséparable de la branche aînée en raison de sa valeur symbolique.

L'Isle-sur-le-Doubs n'a cessé de prendre de l'importance sur le plan économique et Thiébaud VIII veille tout particulièrement au développement de son église. En 1442, il offre un calice orné de

6. Jacques Debry, *Chastel-sur-Moselle. Sauvegarde de la forteresse des sires de Neufchâtel*, Association du Vieux Châtel, Nomexy, 1975, V-13.
7. Jacques Debry, « Jean II de Neufchâtel », dans Raphaël Smedt (dir.), *Les chevaliers de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994, p. 113.
8. Jacques Debry, *Chastel...*, op. cit., VI-3, citant Archives départementales du Jura, E 533.
9. Jean-Claude Birquy, *Une dynastie comtoise : les seigneurs de Neufchâtel en Bourgoigne*, Besançon, 2008, p. 304.

ses armes<sup>10</sup>, puis fonde plusieurs messes et attache, par son testament, six chanoines au service de la chapelle familiale. Plus significatif encore, il prévoit que le cartulaire qu'il a fait établir doit rester entre les mains de son fils cadet, Antoine, le liant ainsi à la seigneurie de l'Isle-sur-le-Doubs plutôt qu'à celle de Neufchâtel.

---

10. *Ibid.*, p. 348.

11. Vianney Muller, « L'implantation des Neufchâtel en Lorraine. De la politique familiale au service du Prince », dans *La Lorraine, la Bourgogne et la Franche-Comté du Moyen Âge à nos jours : relations, différences et convergences*, *Annales de l'Est*, Nancy, à paraître.

## Le prieuré de Belval

Mort sans postérité, Antoine est enterré aux côtés de son père. Thiébaud IX hérite des terres et du cartulaire et rétablit Lieucroissant comme lieu de sépulture dynastique. Il choisit toutefois pour son fils aîné un lieu distinct, le prieuré de Belval, situé à Portieux, à quelques kilomètres seulement de Châtel-sur-Moselle (Vosges). La portée symbolique et politique que les Neufchâtel attribuent à leurs tombeaux se confirme à nouveau. La mort de Thiébaud X intervient dans une période de tensions avec le duc de Lorraine et bientôt de franche

hostilité<sup>11</sup>. Le choix de Belval est alors particulièrement pertinent, puisque cet établissement a accueilli les dépouilles de plusieurs comtes de Vaudémont, dont les Neufchâtel sont, en partie, les héritiers. Par ce choix, le lignage bénéficie d'une légitimité accrue en réaffirmant sa filiation avec les Vaudémont, et par conséquent leur présence naturelle en Lorraine.

Claude de Neufchâtel est le dernier à choisir de ne pas reposer à Lieucroissant. Centré sur ses seigneuries luxembourgeoises, d'où il soutient activement Marie de Bourgogne puis Maximilien, il opère là un choix qui marque la

cohérence du territoire qu'il administre comme sous-ensemble des possessions lignagères. Son inhumation à Luxembourg témoigne de ce processus, lié en partie à la conquête de la Franche-Comté par Louis XI et à la division des Neufchâtel, entre ralliement et résistance au roi.

Par leur pluralité, les lieux de sépulture des Neufchâtel apparaissent, au premier abord, peu significatifs. Ils portent, en réalité, un discours identitaire ou politique et figurent parmi les instruments symboliques au service des stratégies familiales.

**Vianney Muller**

# Pays Lorrain

NADINE SORET & FRANÇOIS LE TACON	
La salle à manger d'Emile Gallé pour Henry Vasnier .....	5
DOMINIQUE JARRASSÉ & MOHAMMAD HANDJANI	
<i>Les Hommes noirs</i> , un vase parlant d'Emile Gallé et Victor Prouvé ..	21
CLAUDE BREMOND	
Le journal d'une jeune Nancéienne vers 1900 .....	31
JEANNE-MARIE DEMAROLLE	
L'Académie nationale de Metz : 250 ans d'histoire en Lorraine .....	37
MARIE-FRANCE HAZOTTE & MARIE-FRANCE JACOBS	
Le tympan du portail de la chapelle des Templiers de Libdeau, près de Toul .....	47
RAPHAËL TASSIN	
Un entrepreneur au XVIII <sup>e</sup> siècle : Jean Serrier .....	51
ALAIN SIMMER	
La famille de Hunolstein : le chaînon manquant .....	56
ALAIN LARGAN	
Un voyage-pèlerinage du général de Gaulle à Notre-Dame de Sion ..	57
FRANCIS JANOT	
La paire d'escarpins de la momie du musée du Château de Lunéville	61
JOURNÉE D'ÉTUDES	
Vianney MULLER : Les sépultures des Neufchâtel-Bourgogne .....	64
Aurélié PRÉVOST : La mort d'un parent de cœur, l'ami .....	66
Julien LAPOINTE : Le droit des successions dans la coutume générale de Lorraine .....	69
Jean-Marc LEJUSTE : Vocation et famille en Lorraine aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles .....	72
Anne MOTTA : Les frères de Mahuet au service du duc Léopold .....	76
Françoise BOLLE : La personnalisation du vitrail funéraire à Nancy au XIX <sup>e</sup> siècle .....	79
CHRONIQUE	
Vie de la Société .....	83
Vie du Musée .....	84
Vie régionale .....	86
Publications récentes .....	96
Nécrologie .....	106

ISBN : 978-2-917792-11-7

